

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	91 (2019)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Inventer la ville à la frontière
<b>Autor:</b>	Borcard, Vincent
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-864740">https://doi.org/10.5169/seals-864740</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Inventer la ville à la frontière

**Une réalisation de la Codha à Chêne-Bougeries, Rigaud 55, a été récompensée par la Distinction romande d'architecture 2018. Retour sur ce complexe primé (et digressions) avec l'architecte Philippe Bonhôte du bureau Bonhôte Zapata.**



*Par sa morphologie, l'ensemble assure la transition entre les immeubles et les villas qui l'entourent. Bonhôte Zapata/DR*

Rigaud 55, un complexe de 49 logements réalisé entre 2015 et 2017 par la Codha à Chêne-Bougeries, a été récompensé par la Distinction romande d'architecture (DRA). Il s'agit à notre connaissance d'une première pour une coopérative. Dans son appréciation, le jury relève que «Les qualités du bâtiment et la finesse de sa réalisation en font un ensemble remarquable». Et relève la volonté du maître d'ouvrage de pla-

cer le vivre-ensemble parmi ses priorités: «D'abord un lieu de vie, c'est bien aussi un mode de vie qui peut s'affirmer ici.» En s'accordant sur les qualités de Rigaud 55, la DRA récompense aussi une réalisation exigeante en matière d'écologie (Minergie P ECO, autoconsommation électrique), et un mode de conception dans lequel le maître d'ouvrage impose un dialogue entre architectes et futurs habitants.

L'architecte Philippe Bonhôte, du bureau Bonhôte Zapata Architectes, à Genève, a accepté de revenir et de commenter certains aspects de cette collaboration couronnée. «Une des premières particularités de ce projet est que nous nous sommes retrouvés à préparer le concours avec la Codha. Généralement, l'architecte doit convaincre le maître d'ouvrage, là, il nous a choisis et nous étions à ses côtés pour convaincre le jury du concours organisé par la commune!» Cela peut créer des liens, même si ceux-ci existaient déjà, depuis un premier projet commun sur le site de l'îlot 13, en ville de Genève.

La parcelle est située dans les limbes de l'urbs genevois, proche de la campagne, prise entre des locatifs et une zone villa. «Le plan localisé prévoyait deux barres, nous avons profité de notre marge de manœuvre pour privilégier une transition entre les immeubles voisins et les villas. A ce moment de la réflexion, l'autre priorité était d'éviter, dans l'expression et dans la perméabilité, une rupture trop grande entre l'avant et l'arrière du bâti.» Cela se traduit par des ouvertures au niveau du sol – le complexe ne fait donc pas barrage. Dans le même but, les aménagements extérieurs proposent une terrasse commune et un square – financé par la commune – appelé à jouer un rôle de «place du village» à l'échelle du quartier.

### Les «paliers hypertrophiés»

La Codha attend un projet qui composera avec une salle commune, des chambres d'amis, et une construction exigeante en matière de développement durable. «La Codha connaît déjà les coursives et les balcons communs, nous avons amené les grands paliers», sourit Philippe Bonhôte. Ces «paliers hypertrophiés», espaces de vie commune de 15 m sur 5 m, s'affirment comme l'une des grandes originalités du projet. «Ils sont communs à

deux ou trois logements. C'est important car à cette échelle tout le monde se connaît, chacun sait à qui appartient tel sac d'école, telle paire de baskets. Si il y a du désordre, il n'est pas anonyme, et parfaitement assumé. Les habitants se sont approprié ces espaces et en sont ravis. J'ai vu qu'un locataire y avait retapé une armoire. Il a averti ses voisins, installé une bâche et occupé ainsi l'espace pour une durée limitée. Cela se passe très bien.» D'autant mieux que chacun bénéficie en sus d'un balcon privatif. La pause café du philosophe solitaire n'est pas menacée par un palier républicain et obligatoire.

Dans une première version du projet, ces paliers étaient beaucoup plus ouverts, perçus de l'extérieur comme séparant les maisons. «Sur le moment, c'était assez intuitif, nous avons trouvé que c'était trop littéral, trop évident. En passant à un dispositif de façade en bois continue, on ne découvre ces

paliers que progressivement en s'approchant de l'immeuble». Ce (bon) point est d'ailleurs souligné dans le texte du jury du DRA. Dans un même élan, les toits plats des maisonnettes décalées se sont transformés en toits à deux pans. Ce visuel permet de différencier nettement le complexe d'une barre, et participe donc à la transition entre les bâtis voisins – immeubles et villas pour ceux qui l'auraient oubliés.

La collaboration avec la Codha a connu une phase d'incompréhension. «En phase de concours, nous sommes des architectes «normaux» qui continuent à étudier des hypothèses et des variables le plus longtemps possible. Nous cherchons, nous cherchons, nous sommes adeptes du mûrissement lent. Le projet ne «sort» vraiment qu'à 15 jours du rendu. Cela a stressé le maître d'ouvrage qui s'attendait à être fixé plus tôt, et de voir ensuite le travail se focaliser sur des arrangements et des détails.»

### Expressions participatives

Ce fonctionnement peut aller à l'encontre d'un projet participatif dans lequel maître d'ouvrage et futurs locataires seraient impliqués en continu, comme cela a été le cas avec le bâtiment Soubeyran des coopératives Luciole et Equilibre. A Rigaud, à l'issue du concours, en phase de consolidation, le processus aurait pu suivre ce mode de fonctionnement. «Ce n'était pas la même dynamique, reconnaît l'architecte. Nous avons rencontré une dizaine de fois les futurs habitants. Nous pouvions discuter de variantes, mais en général, après avoir pris connaissance de nos explications, ils nous suivaient. Le cas des typologies fut différent. Le comité de la Codha avait une idée assez précise de ce qu'il voulait (assez classique, chambres bien séparées de l'espace de séjour). Il nous a demandé d'adapter les plans dès le début du processus, ce que nous avons fait, n'ayant

**GeniLac**  
une innovation énergétique  
majeure et durable pour Genève

**80 %** d'émissions de CO<sub>2</sub> en moins pour le système de chauffage

**80 %** d'électricité en moins pour le système de rafraîchissement

Une solution thermique innovante 100% renouvelable qui utilise l'eau du lac Léman pour rafraîchir et chauffer les entreprises du centre-ville

Découvrez GeniLac en images: [bit.ly/video-genilac](http://bit.ly/video-genilac)

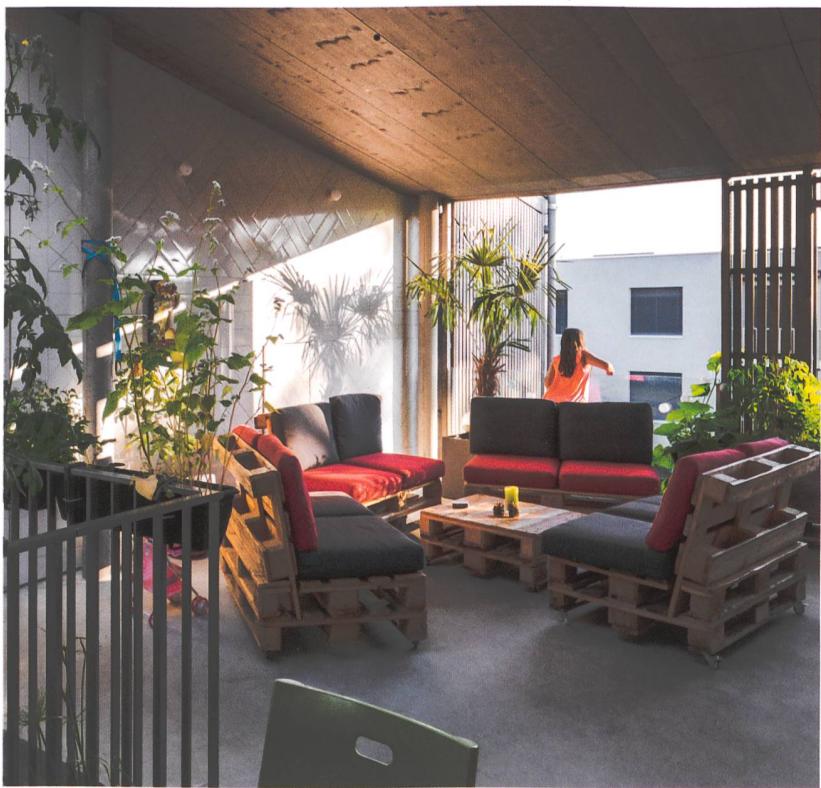
**STG**



*Par sa morphologie, l'ensemble assure la transition entre les immeubles et les villas qui l'entourent. Bonhôte Zapata/DR*

pas d'objection à formuler, même si la proposition du concours était plus évolutive. Le positionnement de l'espace cuisine a par contre été l'objet de longues et intéressantes discussions jusqu'à ce qu'elle aboutisse en son emplacement actuel en lien avec les paliers. Nous sommes très heureux de ce résultat.»

Ouvrons une parenthèse. En cours de discussion, l'évocation de ces fonctionnements amène Philippe Bonhôte à infuser une note d'amertume dans le bleu ciel du meilleur des mondes participatifs. «Quand je vois des projets coopératifs alémaniques mettre en avant le fait qu'il n'y a pas deux logements semblables dans leur quartier, je ne peux qu'y voir une confirmation de la montée en puissance de l'individualisme.» Pour lui, de tels logements concernent en priorité les classes moyennes éduquées qui relocalisent leur envie de villa individuelle périphérique dans le logement coopératif urbain. Tant mieux pour eux, mais s'agit-il encore de logement social? Parenthèse fermée.



*Le bâtiment célèbre les bonheurs du très large palier commun à deux ou trois logements. Bonhôte Zapata/DR*

Rigaud 55 échappe à ce questionnement. Mais le projet apporte-t-il des réponses à la pénurie de logements? L'architecte admet que des solutions telles que les grands paliers communs ne sont sans doute pas adaptables à des immeubles plus hauts, et encore moins à des paliers communs à huit logements. Foin de grise mine, l'argument peut être totalement renversé! La localisation de Rigaud 55, aux limites de l'agglomération urbaine, interpelle Philippe Bonhôte. «De manière générale, c'est là, un peu à l'écart, qu'on a mis certaines infrastructures, notamment sportives, ou de la petite industrie. C'est là aussi que les classes moyennes qui souhaitent un supplément d'espace cherchent souvent à s'installer. Mais il se trouve que l'on ne sait pas encore exactement comment concevoir ces nouveaux quartiers. Le phénomène est peut-être moins aigu en Suisse, mais, pour faire court, c'est là qu'il faut réfléchir à la ville de demain.» Et c'est là peut-être que des bâtiments en R+3 offriront de meilleures solutions que les grands ensemble. «Les changements de la périphérie à basse densité peuvent résérer des surprises. Les petits immeubles des banlieues de Londres ont été longtemps méprisés. Mais ils prennent aujourd'hui leur revanche car leur forme urbaine permet tout et leur implantation, tout comme leur petit jardin, répondent incroyablement favorablement à nos envies de nature en ville.» La conclusion (provisoire) est d'*Habitation*: demain, Genève verra avec bonheur les déclinaisons de Rigaud 55 – distingué DRA – coloniser sa couronne et ses limbes!

Vincent Borcard

# 'SIMPLEMENT PLUS PROCHE'



**Jacques Andrey**  
Responsable de vente  
modernisation

**Les ascenseurs, c'est mon truc**

Vous cherchez un partenaire fiable pour la modernisation de votre ascenseur? Mes collègues et moi-même sommes les personnes qu'il vous faut. Ce qui nous différencie? Notre compétence multimarque.

Parlons-en, tout simplement!

 **AS Ascenseurs**

Graphic Work